



Sommaire

L'EDITO.....	2
LES TRAVAUX PRINCIPAUX DU CONSEIL COMMUNAL	3
DECIDE.....	3
PRIS ACTE.....	3
LES PROJETS EN COURS	3
PGEE ROUTE DE ST-GARIN	3
TROTTOIR DE LA ROUTE DE ST-GARIN	3
BERGES DE LA GLANE	3
PASSAGE POUR PIETONS DEVANT L'AUBERGE DE L'ECU	3
NOUVEAU SITE INTERNET.....	3
LES DERNIERES VOTATIONS.....	4
VOTATION FEDERALE DU 9 JUIN 2013.....	4
LA VIE DE LA COMMUNE	4
EVITEZ LES TRACAS LORS D'UN NETTOYAGE DE TOIT	4
FETE DU 1 ^{ER} AOUT	4
VISITE DE L'AERODROME DE PAYERNE AVEC LES JEUNES CITOYENS	5
RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT SCOLAIRE	5
PONT DE LA GLANE – SUITE ET ... FIN	6
INFO-DECHETS.....	6
NOUVELLE TENANCIERE A L'AUBERGE DE L'ECU	7
SAVEZ-VOUS A QUOI SERVENT LES GRILLES D'EVACUATION	7
VACANCES DU BUREAU COMMUNAL.....	8
LES NOUVEAUX HABITANTS	8
LES PETITES ANNONCES	8
FASDS – FONDATION POUR L'AIDE ET LES SOINS A DOMICILE DE LA SARINE, FARVAGNY	8
METS TES BASKETS ET BATS LA MALADIE.....	10
GIRON DE MUSIQUE DE LA SARINE, AUTIGNY 2014.....	11
LA DERNIERE MINUTE	11
DATES DU RAMASSAGE DES DECHETS ENCOMBRANTS MENAGERS.....	11



L'Edito

Dans une commune, c'est un réel plus lorsque les citoyennes et citoyens font confiance à leur Exécutif.

Vous avez sans doute pris connaissance dans notre quotidien « La Liberté » de la réaction des citoyens de Montagny suite à la présentation de leurs comptes 2012. De notre côté, nous sommes rassurés que, malgré notre déficit sur l'année écoulée 2012, vous, les habitants et contribuables d'Autigny, vous nous fassiez toujours confiance.

Suite à nos explications, vous avez pris conscience que nous sommes avant tout les victimes, voire les otages, des recettes fiscales. Vous avez également compris que nous nous efforçons de remplir notre tâche de conseiller au plus près de notre conscience et, bien évidemment, avec nos moyens limités.

Lors de la présentation des comptes, votre œil analytique a certainement remarqué que les coûts de ramassage des ordures ont pris l'ascenseur, sans que les recettes parallèles ne suivent pour autant la même courbe ascensionnelle.

Après l'analyse de cette situation problématique et une discussion avec les responsables de la déchetterie, nous en sommes arrivés à la solution de devoir "serrer la vis".

Vous avez sans doute remarqué ces nouvelles contraintes à la déchetterie et lors du ramassage des objets encombrants "ménagers" de ce 13 juillet dernier.

Il faut relever qu'à plusieurs reprises les consignes relatives aux déchets encombrants n'étaient plus respectées. Ce dysfonctionnement a engendré une hausse des coûts, coûts liés à un laisser-aller dans vos passages à la déchetterie et aussi lors des « samedis des encombrants ».

Consignes et règlements en vigueur ne sont plus respectés ou alors interprétés de manière bien libérale. Rien ne va plus, nous sommes condamnés à faire la police et à faire appliquer strictement les directives réglementaires afin de maintenir des coûts raisonnables d'évacuation.

Chacune et chacun semblent respecter le règlement en vigueur ... et pourtant combien passent sans montrer patte blanche en accédant à la déchetterie avec ses papiers en vrac et non attachés, ses cartons non ouverts et non aplatis, ses bouteilles PET sans la consigne « l'air à l'extérieur et le vide à l'intérieur » !

Nous regrettons de devoir intervenir de manière dictatoriale afin de bien obliger chacune et chacun à contribuer au bon fonctionnement du service de la voirie et à réduire ainsi les coûts et l'impact écologique de l'évacuation de nos déchets.

D'ores et déjà, nous vous remercions de votre compréhension sur ce sujet sensible et, bien sûr, de votre bonne volonté à venir.

Autre sujet, heureusement plus réjouissant !!!

Le feuilleton du pont de la Glâne a enfin trouvé son épilogue. Si les péripéties n'ont pas duré autant que celles du "Top models", nous connaissons au moins la date du dernier épisode.

Après moult palabres, séances, courriers et articles de presse, nous disposerons d'un nouvel ouvrage en 2014 et ce, sans avoir à subir tous les désagréments d'une fermeture provisoire de la route durant la durée du chantier.

Nous remercions officiellement toutes les parties concernées d'avoir entendu nos soucis et d'avoir favorablement répondu à notre demande. Nous le répétons, nous demandons avant tout la mise à disposition d'un pont provisoire durant les travaux.

Après ces quelques lignes, il me reste encore à vous souhaiter un bel été, chaud et ensoleillé. Les nappes phréatiques ayant bénéficié d'un apport conséquent d'eau, il nous reste donc à opter pour des journées estivales un peu plus agréables que celles du printemps.

Au plaisir donc des terrasses, des grillades et d'un repos bien mérité.

... Et rendez-vous pour la fête du 1^{er} août, le 1^{er} août à Chénens.

Bel été à toutes et à tous.

Martin Wettstein
Syndic



Les travaux principaux du Conseil communal

Depuis la dernière édition, le Conseil communal a, entre autres, ...

Décidé...

De procéder à un entretien du sentier didactique durant la semaine de nettoyage de l'école, grâce à l'aide de nos jeunes citoyens.

Pris acte...

Avec satisfaction, de la décision du Conseil d'Etat d'accéder à notre demande de construction d'un pont provisoire lors de la réfection du pont de la Glâne.

Les projets en cours

PGEE route de St-Garin

Le dossier vient d'être mis à l'enquête.

Nous espérons recevoir le permis de construire encore en 2013, afin de commencer les travaux avant l'arrivée de l'hiver.

Trottoir de la route de St-Garin

Nous sommes dans l'attente des préavis cantonaux qui, nous l'espérons, seront positifs.

Les demandes d'offres ont déjà été envoyées à 5 entreprises de génie civil.

Les riverains concernés ont tous été d'accord de vendre les emprises nécessaires à la réalisation de ce projet.

La mise à l'enquête va suivre, et nous espérons pouvoir démarrer les travaux à la fin de l'hiver, afin que le trottoir soit terminé pour les fêtes du Giron de musique 2014.

Berges de la Glâne

Les travaux de revitalisation des berges de la Glâne dans le secteur du pont de la STEP ont été réalisés. D'importantes quantités de matériaux en rive gauche ont été évacuées afin de permettre au lit de retrouver une largeur plus convenable. Ainsi, la Glâne s'écoule à nouveau normalement à cet endroit et la nature n'a pas souffert des travaux réalisés. Le pont est aussi mieux protégé en cas de crues. Les éventuels matériaux charriés par le cours d'eau s'écoulent plus facilement. Le risque d'inondations s'en voit également diminué.

Sur le budget voté lors de la dernière assemblée, il ne reste plus que le secteur "Scierie Berset" à effectuer. Nous espérons que les travaux seront réalisés dans les plus brefs délais.

Passage pour piétons devant l'Auberge de l'Ecu

La réalisation de ce passage pour piétons a enfin abouti.

Ce marquage a été rendu nécessaire afin d'assurer la traversée de la route en toute sécurité par les enfants de l'accueil extrascolaire. Nous rappelons que les bambins concernés se rendent à l'auberge de l'Ecu pour les repas de midi.

Nouveau site internet

Les travaux et les mises au point du futur site sont bientôt terminés.

Passablement d'informations doivent être saisies, et le site devrait être visible après les vacances estivales.



Les dernières votations

Votation fédérale du 9 juin 2013

Objet	Oui	Non
Initiative populaire du 7 juillet 2011 "Election du Conseil fédéral par le peuple"	30	161
Modification du 28 septembre 2012 de la loi sur l'asile (LAsi)	133	54

La vie de la commune

Évitez les tracas lors d'un nettoyage de toit

La police cantonale nous informe de ce phénomène récurrent.

En effet, chaque année, à l'approche des beaux jours, des personnes font du porte à porte pour proposer des nettoyages de toits ou de dallages. Ces entreprises itinérantes n'ont aucune autorisation d'exercer délivrée par le canton. Elles utilisent souvent des produits proscrits (eau de Javel).

Si vous deviez être contacté par ces individus, vous pouvez avertir la Police cantonale au 026/305.17.17.

Merci de votre collaboration.

Fête du 1^{er} août

Cette année, la Fête nationale du 1^{er} août aura lieu, selon le tournus habituel, le ... 1^{er} août à Chénens.

Jeudi 1^{er} août, dès 20h15, à Chénens

Programme

- Y Allocution de Mme Carmen Landolt Läubli, conseillère communale
- Y Animation par la Fanfare paroissiale « La Mauritia »
- Y Apéritif et soupe de chalet offerts par la commune de Chénens
- Y Feu du 1^{er} août et feu d'artifice
- Y Soirée musicale par les accordéonistes Sophie et Sylvie
- Y Possibilité de se restaurer
- Y Bar tenu par la jeunesse de Chénens

Nous nous réjouissons de cette nouvelle occasion de nous rencontrer.



Visite de l'aérodrome de Payerne avec les jeunes citoyens

Le vendredi 24 mai dernier a eu lieu la traditionnelle sortie des jeunes citoyens. Elle concernait les natifs de 1995. Six d'entre eux ont répondu présents et ont donc participé, avec les conseillers, à la visite de l'aérodrome de Payerne.

Pour toutes et tous, une vraie découverte qui a permis d'admirer de tout près un chasseur FA 18. Le controversé « Grippen » n'était pas encore disponible !!!

Après avoir admiré et saisi toutes les explications techniques de ce "vrai monstre du ciel", nous avons visité le musée de l'aviation se trouvant sur le même site. Dans cet espace, nous avons également pu admirer différents engins qui ont sillonné notre ciel lors des décennies passées.

Après cette visite fort instructive, l'équipe s'est déplacée vers Autigny où nous avons partagé un délicieux repas à l'auberge de l'Ecu.

L'Exécutif a apprécié ce très agréable moment d'échange avec ces nouveaux jeunes citoyens. Il espère, bien sûr, avoir aiguisé leur appétit politique.



Responsable d'établissement scolaire

La nouvelle loi scolaire précise que les écoles seront regroupées en cercles avec un minimum de 10 classes.

Pour ce faire, notre actuel cercle d'Autigny-Chénens sera fusionné avec le cercle de Cottens.

Dès la rentrée scolaire, et comme le prévoit la loi, cette **fusion pédagogique** permettra l'engagement d'un responsable pédagogique (RE).



Ce RE est un enseignant du cercle spécialement formé pour cette tâche (300 heures de formation). Sa mission consiste en la gestion administrative et pédagogique du nouveau cercle, la conduite du personnel, de la qualité de l'enseignement et de l'éducation ainsi que la collaboration avec les différents partenaires de l'école. Dans ce contexte, il reviendra au RE de gérer les difficultés qui pourraient surgir au sein de nos établissements et c'est donc à lui que vous devrez vous adresser en cas de difficulté quelconque avec l'école.

Le RE pour le cercle d'Autigny-Chénens-Cottens est
Monsieur Louis Rhyn
Ch. De la Molleyre 29
1731 Ependes
079/567.7076
Louis.rhyn@educanet.ch

Pont de la Glâne – Suite et ... fin

Le feuillet du "Pont de la Glâne" a enfin pris fin à l'entière satisfaction du Conseil communal. Comme vous avez pu le lire dans la presse, l'accouchement ne se fit pas sans mal.

Afin de clore ce dossier, nous aimerions préciser quelques éléments importants.

Si le Conseil communal s'est battu, c'est qu'il a estimé avoir été victime d'une injustice, et ceci, suite au retrait du pont provisoire du projet final, avant tout pour des raisons de coût.

La mise à disposition gratuite d'un pont provisoire par l'armée n'a jamais été avalisée par cette dernière ! Cette variante est "sortie du chapeau" suite à un entretien entre un collaborateur du Service des ponts et chaussées et un colonel milicien qui avait pourtant précisé qu'avant toute démarche, il fallait le feu vert de la Fédération fribourgeoise des entrepreneurs.

De plus, si ce pont avait été installé par les troupes du génie, il ne l'aurait malgré tout pas été entièrement gratuit !!!

Toute cette affaire a pris une tournure très émotionnelle et parfois, malheureusement, trop agressive. Le Conseil communal s'est efforcé, tout au long de l'avancement de ce dossier, de calmer les esprits et de rechercher une solution pragmatique. Nous sommes donc particulièrement heureux du dénouement positif de cette affaire.

Nous remercions toutes les parties concernées par ce passage problématique, tout particulièrement le Conseil d'Etat qui a accepté la solution proposée par son Conseiller Maurice Ropraz. Bien sûr, nous nous réjouissons maintenant de voir la concrétisation de ce nouveau pont qui sera érigé en 2014.

Info-déchets

A la déchetterie ... quelques comportements à revoir !

Malheureusement, nous devons constater que passablement d'habitants ne respectent plus les consignes relatives au tri des déchets ménagers. Nous devons donc rappeler à tout un chacun que :

Les journaux et les revues doivent être pliées, empilées et attachées.

Les cartons doivent être ouverts, découpés et aplatis afin d'être empilés de manière rationnelle dans la benne.

Les bouteilles PET doivent être aplaties selon la consigne «L'air à l'extérieur, le vide à l'intérieur !»

Les déchets inertes

Vous pouvez placer dans la benne des déchets inertes des vieilles briques, des tuiles, du vieux ciment, et d'autres matériaux que vous jugez bien inertes. En cas de doute, demandez conseil au gardien. De la terre végétale, des vieux pots avec encore les fleurs et les racines ne sont pas des déchets inertes ... et les contenus vont donc avec la récolte des objets verts.



Les objets encombrants. Passablement de déchets encombrants passeraient facilement dans des sacs de 110 litres. Dorénavant, un contrôle strict sera effectué lors des ramassages des objets encombrants. Tout ce qui peut être placé dans un sac de 110 litres ne sera plus admis.

Le Conseil s'étonne que certains habitants se fâchent vertement devant les remarques qui leur sont adressées lorsqu'ils ne respectent pas ces consignes. Nous leur rappelons que le but est bien de remplir au maximum les bennes, d'économiser ainsi des transports coûteux, de respecter les directives environnementales et, au bout du compte, d'éviter une augmentation des impôts. On n'est donc loin, comme certaines et certains voudraient le prétendre, d'un malin plaisir à embêter les citoyens.

Juste



Faux



Merci de nous aider à réduire le nombre de bennes de papier

Nouvelle tenancière à l'Auberge de l'Ecu

Nous avons eu le plaisir d'apprendre la pérennité de notre restaurant local.

Suite au souhait de Madame Chantal Pesset d'arrêter l'exploitation de l'auberge de l'Ecu, une solution "locale" a pu être trouvée.

C'est Madame Aïcha Berset qui a décidé de reprendre la direction de cet établissement. Une auberge locale accueillante et dynamique est très importante aux yeux du Conseil communal. Elle est le gage d'une vie sociale pour la commune.

Nous souhaitons plein succès à Madame Berset pour l'avenir de son établissement.

Savez-vous à quoi servent les grilles d'évacuation

Elles sont indispensables à la collecte des eaux de pluie et permettent d'éviter les inondations sur les routes et dans les habitations.

Ces grilles de sol et les canalisations qui se trouvent dessous mènent le plus souvent l'eau à la rivière ou au lac le plus proche.



Situées près de nos maisons, de nos commerces, elles font partie de notre environnement quotidien. Mais trop souvent, hélas, elles sont utilisées pour évacuer des eaux sales qui polluent nos lacs et nos rivières, tuant la faune et la flore aquatique. C'est notre environnement immédiat qui est atteint !

Evitez de déverser des liquides polluants ou des déchets dans ces grilles !

Des gestes simples protègent notre environnement ! Des cours d'eau en bonne santé permettront aux générations futures de consommer notre bien le plus précieux : L'EAU.

La campagne « Sous chaque grille se cache une rivière », initiée par l'Association Suisse des Gardes-Pêche (ASGP), a pour but d'informer la population sur le fait qu'un grand nombre de pollutions des cours d'eau et des lacs de notre pays proviennent du mauvais usage des grilles d'eaux claires.

Vacances du bureau communal

Pendant cette période de vacances à venir, le bureau communal restera fermé du

lundi 22 juillet au vendredi 16 août inclus

En cas d'urgence, ou afin de consulter les dossiers des demandes de permis de construire à l'enquête, vous avez la possibilité de laisser un message sur le répondeur, au numéro de téléphone 026/477.16.25, nous envoyer un fax au 026/477.23.42, ou nous envoyer un courriel à l'adresse commune@autigny.ch. Nous vous contacterons pour fixer un rendez-vous.

Les nouveaux habitants

Nous publions ici, avec leur autorisation, les noms des nouveaux habitants :

Mme Sophie Haas et M. Alexandre Vonlanthen, Mme Sandra Weber, Mme Katja Dunford et M. Pierre-Emmanuel Jan, M. Guillaume Weber, Mme et M. Kristel et Frédéric Dessieux et leurs enfants Rodrick et Soren, Mme et M. Jennifer et Stéphane Angéloz et Justine Biemann.

Nous vous souhaitons la bienvenue à Autigny et nous réjouissons de faire plus ample connaissance.

Les petites annonces

FASDS – Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine, Farvagny

Sur mandat des communes du district de la Sarine, les prestations d'aide et de soins à domicile, définies par les lois en vigueur, sont assurées par des équipes d'infirmières, infirmiers, aides familiales, assistantes en soins et santé communautaire, aides soignantes, auxiliaires de santé, aides ménagères, ergothérapeutes.

MISSION DE LA FONDATION

Permettre à toute personne malade, handicapée, nécessitant un soutien, une surveillance, de l'aide ou des soins, de vivre dans son environnement habituel et le plus longtemps possible.



PRINCIPES D'ACTION

Toute demande d'intervention fait l'objet d'une évaluation et d'un contrat dont les modalités sont négociées avec la personne, ses proches et en collaboration avec les partenaires du réseau médico-social.

Les prestations s'inscrivent avant tout sur l'apport volontaire de la personne et de son entourage qu'elles visent à soutenir et si nécessaire à relayer provisoirement.

PRESTATIONS DE SOINS LAMal A DOMICILE OU EN AMBULATOIRE SUR PRESCRIPTION MEDICALE

(LAMal OPAS art. 7 extraits)

Tarifs fixés par convention avec santésuisse

- Evaluation et conseils : évaluation des besoins du patient et de l'environnement; mise en place des interventions ; conseils aux patients et aux intervenants ;
- Examens et traitements : contrôle des signes vitaux ; tests ; prélèvements pour examens; mesures thérapeutiques pour la respiration ; en cas de troubles urinaires et intestinaux ; pansements ; pose de sondes , de cathéters ; administration de médicaments ; injections ; perfusions ; transfusions ;
- Soins et soutien aux malades psychiques et maladies psycho-gériatriques ;
- Soins corporels et de base ;
- Soins palliatifs et d'accompagnement en fin de vie ;

INFORMATIONS ET CONSEILS POUR D'AUTRES PRESTATIONS FAVORISANT LE MAINTIEN A DOMICILE

(LAMal OPAS, art. 6 extraits).

Tarifs fixés par convention avec santésuisse

- Prestations d'érgothérapie dans le but d'une amélioration des fonctions corporelles; l'autonomie dans l'accomplissement des actes ordinaires de la vie quotidienne; mesures thérapeutiques de rééducation; conseils pour l'aménagement du domicile; soutien pour les démarches; recherche et entraînement de moyens auxiliaires.

PRESTATIONS D'AIDE AU MENAGE ET SUPPLEANCE (NON LAMal) POUR DES PERSONNES DONT L'ETAT DE SANTE L'EXIGE.

Tarifs fixés par Arrêté du Conseil d'Etat sur la base de la taxation fiscale

- Aide aux activités de la vie quotidienne; entretien courant du ménage, du linge;
- Aide à la préparation des repas, achats;
- Suppléance et soutien à la famille pour s'occuper des enfants lors d'accouchement, de maladie ou d'accident;
- Accompagnement social dans des situations de crise.



INFORMATIONS ET CONSEILS

- Moyens auxiliaires
- Système d'alarme
- Lits électriques
- Transports
- Visites bénévoles à domicile
- Repas à domicile
- Indemnités forfaitaires
- Associations bénévoles
- Associations de patients
- Autres intervenants du réseau médico-social

La population des communes Autigny, Chénens, Corpataux,-Magnedens, Cottens, Farvagny, Le Glèbe, Hauterive, Neyruz, Rossens, Vuisternens-en-Ogoz est desservie par

**L'ANTENNE VI
Impasse du Petit-Crêt 7
1726 Farvagny**

Tél. no 026 425 55 25
Fax no 026 476 61 59
courriel direction@fasds.ch

Adresse postale FASDS
Rte St-Nicolas-de-Flüe 2
1700 Fribourg

RECEPTION DES APPELS AU TELEPHONE

du lundi au vendredi
de 07h30 à 11h30
de 14h00 à 17h00

En dehors de ces heures, ainsi que les samedis, dimanches, vous pouvez laisser un message sur le répondeur.

Mets tes baskets et bats la maladie

Le CO de Sarine-Ouest organisera le vendredi après-midi 20 septembre une petite manifestation visant à marquer une collaboration avec la lutte contre les leucodystrophies.
Vous êtes toutes et tous invités à courir autour du CO de Sarine-Ouest afin de récolter des deniers qui seront intégralement versés à l'association ELA Suisse.
Au plaisir du sport, de la santé et de la solidarité...

A vendredi 20 septembre 13.30 au CO de Sarine-Ouest



Giron de musique de la Sarine, Autigny 2014

Chers Habitants,

Les préparatifs de cette prochaine fête avancent à grands pas. Tous les membres de « La Mauritia », ainsi que le Comité d'organisation, tirent à la même corde pour offrir la plus belle des fêtes en 2014 !

L'une des tâches les plus ardues mais néanmoins vitale d'une fête de telle envergure est la recherche de bénévoles. Pour une fête de giron, ce n'est pas moins de 900 personnes à trouver !

Si vous souhaitez participer de l'intérieur à la réussite de cet événement, n'hésitez pas à vous inscrire à l'aide du formulaire.

Nous comptons sur vous !

Le responsable du personnel reste à votre disposition pour toute question et renseignement :

Rodolphe Rimaz, Imp. sur la Villa 5, 1742 Autigny, 076 634 69 82 ou rr83@bluewin.ch.

N'oubliez pas également que nous avons toujours en cours notre vente de vin ainsi que de saucisses à rôtir, fondues et raclettes...

Tout grand merci d'avance pour votre participation et votre soutien

Le Comité d'organisation

La dernière minute

Dates du ramassage des déchets encombrants ménagers

Les prochaines dates de ramassage des encombrants ont été fixées.

- Samedi 28 septembre 2013
- Samedi 16 novembre 2013
- Samedi 8 mars 2014
- Samedi 14 juin 2014

Nous rappelons que le ramassage des déchets encombrants se limite aux déchets ménagers qui ne rentrent pas dans les sacs d'ordures. Des contrôles beaucoup plus stricts seront dorénavant effectués, afin de limiter les abus, et surtout diminuer la forte augmentation des coûts du ramassage.

Nous rappelons également que les déchets ne peuvent être déposés que durant les heures de ramassage, soit le samedi matin de 09.00 à 12.00.



Annexes

Cherchons de suite ou à convenir Collaboratrices pour le service de nettoyage

Vous allez effectuer les nettoyages chez les personnes de 60 ans et plus habitant dans le canton.

Votre profil:

- Vous aimez le contact avec les personnes âgées
- Vous parlez français ou allemand couramment
- Vous êtes une personnalité fiable, flexible, discrète et patiente
- Vous avez de l'expérience dans le domaine du nettoyage
- Vous avez un véhicule à disposition

C'est avec plaisir que nous attendons votre offre de services:
Pro Senectute Fribourg, Fasel Yolande, Ch. de la Redoute 9, case postale 44, 1752 Villars-sur-Glâne, Tél 026 347 12 40

Voltigo

Les soins palliatifs

cherchent à améliorer la qualité de vie des patients et de leur famille, face aux conséquences d'une maladie potentiellement mortelle, par la prévention et le soulagement de la souffrance, identifiée précocement et évaluée avec précision, ainsi que par le traitement de la douleur et des autres problèmes physiques, psychologiques et spirituels qui lui sont liés (Définition de l'OMS, 2002). Ils soutiennent la vie et n'entendent ni accélérer ni repousser la mort.

Ils proposent un système de soutien pour aider les patients à vivre aussi activement que possible jusqu'à la mort, et les familles à faire face à la maladie de leur proche, ainsi qu'à leur propre deuil.

Les soins palliatifs sont applicables tôt dans l'évolution de la maladie, en association avec d'autres traitements, et utilisent une approche d'équipe.

Qui peut nous contacter ?

- Les équipes de soins des institutions socio-sanitaires fribourgeoises.
 - L'ensemble des professionnels et des bénévoles engagés auprès de personnes en situation de soins palliatifs.
 - Les personnes malades et leurs proches
- L'équipe mobile de soins palliatifs Voltigo s'adresse à la population du canton de Fribourg.

Quand et comment nous contacter ?

Pour toute demande d'intervention, la centrale de l'EMSP Voltigo est atteignable:

**les jours ouvrables,
du lundi au vendredi,
de 7h30 à 18h00
au numéro de téléphone
026 426 00 00**

Durant ces heures d'ouverture, en cas de non-réponse, vous pouvez laisser un message sur le répondeur et un(e) infirmier(-ère) spécialisé(e) vous rappellera dans la demi-journée.

Pour tout renseignement:

Voltigo

Équipe mobile de soins palliatifs Voltigo
Rte St-Nicolas-de-Flüe 2
Case postale 96 · 1705 Fribourg
Tél. 026 425 54 66 · Fax 026 426 02 68
voltigo@lilquessante-fr.ch



Ligue fribourgeoise contre le cancer
Krebsliga freiburg



Avec le soutien de



ÉTAT DE FRIBOURG
STADT FREIBURG
Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Sozialen GSD

ÉQUIPE MOBILE
DE SOINS PALLIATIFS
VOLTIGO

Voltigo

T. 026 426 00 00

L'EMSP Voltigo

L'équipe mobile de soins palliatifs Voltigo vise à soutenir la qualité de vie des personnes souffrant de maladies graves et/ou incurables, se trouvant à domicile, dans un établissement hospitalier, en EMS ou dans des structures communautaires, ainsi que de leurs proches.

L'EMSP Voltigo est un des secteurs de la Ligue fribourgeoise contre le cancer, qui en assure la responsabilité dans le cadre d'une convention de collaboration avec l'hôpital fribourgeois. Une commission de gestion conjointe garantit sa bonne organisation et son bon fonctionnement.

Le financement des prestations de l'EMSP Voltigo est assuré par la contribution de l'Etat de Fribourg, la facturation des prestations LAMal fournies aux patients et d'autres contributions éventuelles.

L'EMSP Voltigo a mis à profit les expériences réalisées avec les partenaires engagés dans le système de santé fribourgeois - à domicile, en EMS ou en institution hospitalière - pour formaliser son offre et sa mission :

l'accès, pour la population fribourgeoise, à des soins palliatifs de qualité.

Qui sommes-nous ?

Une équipe interdisciplinaire regroupant des médecins et des infirmiers(-ères) formé(e)s dans le domaine des soins palliatifs, exerçant à temps partiel dans le cadre de l'équipe mobile de soins palliatifs Voltigo.

Les membres de cette équipe sont en lien avec tout un réseau de professionnels et de bénévoles avec lesquels ils collaborent étroitement.

Notre mission

Contribuer à ce que toute la population fribourgeoise puisse bénéficier de soins palliatifs de qualité guidés par ses choix:

- en soutenant, en orientant, en conseillant les professionnels, les bénévoles, les personnes malades et leurs proches;
- en réalisant, au besoin, des soins palliatifs à titre subsidiaire, en accord et en collaboration avec les professionnels des services existants;
- en initiant des activités de formation.

Ce que nous offrons

En termes de prestations, l'équipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- soutient et conseille les professionnels et les bénévoles engagés dans des situations de maladie grave et/ou incurable;
- évalue des situations complexes en termes de gestion des symptômes ou de perspectives de fin de vie et ce, quelle que soit la maladie dont souffre la personne;
- contribue au maintien à domicile d'une personne en fin de vie, en partenariat avec les services existants;
- étend les possibilités d'aide en renforçant la sécurité et en effectuant des soins palliatifs à titre subsidiaire;
- oriente les personnes malades et leurs proches dans le réseau de soins fribourgeois;
- initie et prend part à des activités de formation.

« SOUS
CHAQUE
GRILLE
SE CACHE
UNE RIVIÈRE »





Corps de sapeurs-pompiers ACC Autigny – Chénens - Cottens

SECURISER, SAUVER - TENIR, PROTEGER - MAITRISER

RECRUTEMENT 2014



« ...Les sapeurs-pompiers représentent le secours et la sécurité à la population... »

Si cette phrase te parle et que tu es intéressé(e) à nous rejoindre, afin de défendre la population notamment contre le feu et les événements naturels, et que tu as un peu de temps à consacrer à la collectivité, du bon sens et de la bonne humeur, alors tu es la personne recherchée.

De l'incorporation à l'intervention

Pour être incorporé(e), tu dois :

- être âgé(e) entre 18 et 45 ans
- être prêt(e) à engager de ton temps libre
- être si possible dans la région la journée (*un avantage*)
- avoir de l'intérêt pour les sapeurs-pompiers.

Programme 1ère année :

Une fois incorporé(e), il te faudra suivre plusieurs cours et exercices avant de partir en intervention. Cette formation de base peut prendre entre 6 mois et 2 ans, suivant la spécialisation choisie (protection respiratoire, par exemple).

Quel est l'investissement d'un sapeur-pompier ?

- 4 exercices par année, de 2h30 chacun. (~10 exercices si protection respiratoire)
- La participation aux interventions ne peut être planifiée. Elle dépend du genre d'intervention, du secteur sur lequel le sinistre se produit, des groupes alarmés,

Alors, intéressé(e) ? Oui ! Prends contact avec notre commandant par e-mail ou téléphone.



soutenue par

Personne de contact :

 Florian Felder
Route de la Côte 15
1744 Chénens
 079/ 446 24 07

 florian.felder@bluewin.ch

Calendrier des Manifestations 2013-2014

Crieur

2013	Août	25	Autigny	Loto	Philippe	Fanfare « La Mauritia »
	Septembre	08	Autigny	Loto	Patricia	L'Abeille Fribourgeoise
..		22	Autigny	Loto	Patricia	Cercle scolaire
	Octobre	06	Autigny	Loto	Philippe	Tir Autigny-Chénens
		20	Autigny	Loto	Patricia	Jeunesse Autigny
	Novembre	03	Autigny	Loto	Patricia	Société polysportive « Le Looping »
		17	Autigny	Loto	Philippe	Fanfare « La Mauritia »
	Décembre	01	Autigny	Loto	Philippe	F.C Chénens-Autigny
		15	Autigny	Loto	Patricia	Pompiers de Chénens
		22	Autigny	<i>Noël des aînés</i>		Fanfare « La Mauritia »
		29	Autigny	Loto	Philippe	F.C Chénens-Autigny
2014	Janvier	05	Autigny	Loto	Patricia	F.C Chénens-Autigny
		19	Autigny	Loto	Philippe	Fanfare « La Mauritia »
		24-25	Autigny	<i>Tournoi Uni Hockey</i>		Société polysportive « Le Looping »
	Février	09	Autigny	Loto	Patricia	Cercle scolaire
		16	Autigny	Loto	Patricia	Société polysportive « Le Looping »
	Mars	02	Autigny	Loto	Philippe	Jeunesse Autigny
		16	Autigny	Loto	Patricia	Choeur-mixte Autigny-Chénens
		20-22-23	Autigny	<i>Tournoi Badminton</i>		Société polysportive « Le Looping »
		30	Autigny	Loto	Patricia	ACC
	Avril	13	Autigny	Loto	Patricia	Paroisse
		20	Autigny	<i>Concert de Pâques</i>		Fanfare « La Mauritia »
		27	Autigny	Loto	Philippe	Tir Autigny-Chénens
	Mai	11	Autigny	Loto	Philippe	F.C. Chénens-Autigny
		18	Autigny	Loto	Patricia	Cercle scolaire
29-30-31 MAI & 1^{er} JUIN 2014				GIRON DES MUSIQUES AUTIGNY 2014		
	Juin	08	Autigny	Loto	Patricia	Société polysportive « Le Looping »
		22	Autigny	Loto	Patricia	Syndicat Chevalin
	Juillet	06	Autigny	Loto	Patricia	Fromagerie du Tchad
	1^{er} Août 2014		Autigny	Fête nationale		

Merci pour votre engagement

BENEVOLES

Nom, Prénom : _____ Année de naissance : _____
 Rue : _____ NPA/Localité : _____
 Téléphone : _____ Email : _____ @ _____
 Taille du T-Shirt : S M L XL Signature : _____

MERCI DE COCHER AU MINIMUM TROIS CASES, SELON VOS DISPONIBILITES

Montage (samedi la journée et soirs de la semaine)

10 mai 12 mai 13 mai 14 mai 15 mai 16 mai 17 mai 19 mai
 20 mai 21 mai 22 mai 23 mai 24 mai 26 mai 27 mai 28 mai

Durant la Fête

Jeudi 29 mai

<input type="checkbox"/> de 16h00 à 20h00	<input type="checkbox"/> Mise en place	<input type="checkbox"/> Tonnelle / Bar
<input type="checkbox"/> de 20h00 à fin	<input type="checkbox"/> Serveur/euse	<input type="checkbox"/> Snack
	<input type="checkbox"/> Buffet	<input type="checkbox"/> Parking
	<input type="checkbox"/> Ravitaillement	<input type="checkbox"/> Tombola

Vendredi 30 mai

<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> Nettoyage	<input type="checkbox"/> Tonnelle / Bar
<input type="checkbox"/> Début de soirée	<input type="checkbox"/> Serveur/euse	<input type="checkbox"/> Snack / cuisine
<input type="checkbox"/> Fin de soirée	<input type="checkbox"/> Buffet	<input type="checkbox"/> Parking
	<input type="checkbox"/> Ravitaillement	<input type="checkbox"/> Tombola

Samedi 31 mai

<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Nettoyage	<input type="checkbox"/> Tonnelle / Bar
<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> Serveur/euse	<input type="checkbox"/> Snack / cuisine
<input type="checkbox"/> Début de soirée	<input type="checkbox"/> Buffet	<input type="checkbox"/> Parking
<input type="checkbox"/> Fin de soirée	<input type="checkbox"/> Ravitaillement	<input type="checkbox"/> Tombola

Dimanche 1er juin

<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Nettoyage	<input type="checkbox"/> Tonnelle / Bar
<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> Serveur/euse	<input type="checkbox"/> Snack / cuisine
<input type="checkbox"/> Début de soirée	<input type="checkbox"/> Buffet	<input type="checkbox"/> Parking
<input type="checkbox"/> Fin de soirée	<input type="checkbox"/> Ravitaillement	<input type="checkbox"/> Tombola
	<input type="checkbox"/> Cortège	

Démontage (samedi la journée et soirs de la semaine)

2 juin 3 juin 4 juin 5 juin 6 juin 7 juin 9 juin 10 juin
 11 juin 12 juin 13 juin 14 juin

Prévoir de venir 30 minutes avant l'heure prévue, au coin du personnel. Les tranches horaires seront en général de 4 heures, sauf le jeudi 29 mai.

A retourner à Rodolphe Rimaz, impasse sur la Villa 5, 1742 Autigny, 076 634 69 82 ou rr83@bluewin.ch

Avec le soutien de

